

## 10 bus BioGNV mis en service sur le réseau à partir du 19 septembre

Lorient Agglomération s'est engagée à constituer une flotte de bus décarbonés nouvelle génération d'ici 2030. Les 10 premiers bus BioGNV (Gaz Naturel pour Véhicules) seront déployés sur le réseau lundi 19 septembre et ceux à hydrogène à partir de 2023.



Dans le cadre de la transition énergétique et pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, Lorient Agglomération s'est fixée l'objectif de réduire de 78 % ses émissions de gaz à effet de serre dans le domaine des transports. La flotte de bus diesel va donc progressivement être remplacée par des bus BioGNV et électriques à hydrogène d'ici 2031. Les 10 premiers bus BioGNV (Gaz Naturel pour Véhicules) seront mis en service sur le réseau le 19 septembre, à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité. L'arrivée de ces bus marque de manière visible l'action de Lorient Agglomération pour décarboner les transports publics terrestres et maritimes d'ici 2030 et répondre ainsi aux besoins d'évolution dans le domaine de l'énergie.

Afin d'atteindre ses objectifs de réduction des GES, Lorient Agglomération a décidé le déploiement d'un écosystème local du « BioGNV » (production, distribution et consommation) et a choisi de décarboner les transports publics grâce à une stratégie structurée autour du BioGNV et de l'hydrogène vert. Ainsi, après des études sur la transition énergétique de la flotte de bus, le choix d'un mix BioGNV Hydrogène vert optimisé a été acté pour un avitaillement à terme de 80% de GNV et 20% d'hydrogène renouvelable. **Le choix de ce mix énergétique fait de Lorient Agglomération un territoire innovant et précurseur en développant une filière locale d'énergie hydrogène renouvelable.**

En 2018, sur le territoire, le transport routier représentait le premier poste d'émission de gaz à effet de serre (GES) avec 43% des émissions. La consommation en carburant des transports collectifs représentait quant à elle le premier poste d'émissions de GES dans le bilan 2020 de Lorient Agglomération.

Les 10 premiers bus BioGNV intégrés à la flotte viennent en renouvellement des bus diesel arrivés en fin de vie. Il s'agit de 8 bus articulés d'une longueur de 18 mètres et de 2 bus standards de 12 mètres. Une nouvelle découpe extérieure et un nouveau design intérieur viennent marquer la transition avec le parc diesel. Ces bus fonctionnent au BioGNV (un biocarburant vertueux pour l'environnement et le territoire) stocké en toiture et garantissent une autonomie suffisante pour satisfaire à l'ensemble des lignes du réseau. Le montant de l'investissement s'élève à près de 5 000 000 € (370 000€ pour un bus standard et 465 000€ pour un bus articulé).

Pour accueillir, recharger en énergie et maintenir cette nouvelle flotte de bus décarbonés, Lorient Agglomération a lancé des travaux afin d'adapter les dépôts de bus et notamment le dépôt principal situé à Lorient. Ce site permet actuellement d'accueillir et de maintenir 78 bus gasoil (17 bus articulés de 18 mètres et 61 bus standards) sur les 95 bus appartenant à Lorient Agglomération (les 17 autres bus sont remisés et maintenus sur le dépôt secondaire de Quéven).

Plusieurs aménagements liés à la transition énergétique ont déjà débuté depuis le mois de mai sur le site de Lorient et débuteront le 3 octobre sur celui de Quéven. Ces travaux visent à mettre en conformité les ateliers pour l'accueil spécifique des bus BioGNV et électriques à hydrogène ainsi que la construction d'une station de distribution GNV. La construction d'une station de distribution d'hydrogène sera aménagée uniquement sur le dépôt de Lorient. Le coût prévisionnel global est estimé à 9 500 K€ (7 500 K€ pour Lorient et 2 000 K€ pour Quéven).

### Chiffres clés :

Flotte actuelle : 95 bus, 2 dépôts (Lorient-Demaine, Quéven)

### Objectifs d'ici 2030 :

**GNV** : 48 véhicules standards de 12 mètres et 28 bus articulés de 18 mètres, création de 2 stations raccordées aux 2 dépôts

**Hydrogène vert** : 19 véhicules standards de 12 mètres, création d'une station au dépôt de Lorient

Pour Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération, maire de Lorient : « *La transformation énergétique de notre territoire est un axe majeur de notre action pour ce mandat. Lorient Agglomération ne doit pas manquer ce rendez-vous pour devenir le pôle de référence de l'énergie propre. Dans ce cadre, l'hydrogène et le BioGNV sont des pistes prometteuses pour réduire les émissions de polluants atmosphériques et ainsi lutter contre le réchauffement climatique. Lorient Agglomération doit accompagner le développement de cette nouvelle énergie propre, de la production aux usages, qui a la capacité de constituer tout un écosystème économique intégré qui mobilisera de nouvelles activités pourvoyeuses de nombreux savoirs et emplois pour le Pays de Lorient* ».

## La mobilité est un enjeu majeur du projet de territoire de Lorient Agglomération

En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité sur le territoire, Lorient Agglomération affirme sa volonté politique en matière de « Transports & Déplacements » avec **l'élaboration d'un Plan De Mobilité (PDM) qui devrait être adopté au printemps 2024**. Ce document est destiné à répondre aux besoins de mobilité des personnes et des marchandises sur le territoire. Il vise notamment à améliorer la sécurité des déplacements et à réduire le trafic automobile en faveur de moyens de déplacements moins polluants, notamment l'usage du vélo et la marche à pied. En attendant l'élaboration de ce nouveau document, plusieurs actions ont déjà été initiées.

**Pour développer l'usage des transports collectifs, Lorient Agglomération a lancé l'acquisition d'un bateau à passagers électrique à hydrogène à échéance de 2025**. Le coût global de l'opération (hors travaux à terre et maintenance annuelle) est évalué à 7 000 000€. Ce projet inscrit notamment au contrat de partenariat Europe/Région Bretagne/pays de Lorient pourra bénéficier à minima de subventions pour un montant confirmé à ce jour de 2 750 000 €.

En parallèle, Lorient Agglomération réalise des études pour acquérir un nouveau navire électrique, permettant d'effectuer la liaison entre Gâvres et Port-Louis. Ce nouveau bateau, qui sera mise en œuvre en 2024, complètera la flotte de navires de Lorient Agglomération composée de quatre navires en état de naviguer (Trait d'Union, Les Deux Rives, Talhouant et Tanguethen). La durée de vie d'un navire est approximativement d'une trentaine d'année. Quatre navires de la flotte actuelle vont atteindre les 30 ans d'ancienneté dans les six ans à venir. Un renouvellement important qui intègre la transition énergétique des futurs navires est donc programmé d'ici quelques années.

Lorient Agglomération a par ailleurs engagé **l'élaboration d'un schéma directeur des parkings relais et aires de covoiturage sur le territoire** et a approuvé la réalisation d'un premier parking relais en gare de Gestel. En 2023, les premières études pour la réalisation d'une aire de covoiturage sur la commune d'Hennebont (à Villeneuve) seront par ailleurs lancées.

**Dans le cadre de son schéma cyclable en cours de révision, Lorient Agglomération aide financièrement les communes pour la réalisation des aménagements cyclables sur les axes d'intérêts intercommunaux (50% pour les études, 30% pour les travaux)**. En complément, Lorient Agglomération a mis en place **une aide financière à destination des habitants** sans conditions de ressources de 100 € à 250 € pour l'achat de vélos à assistance électrique. Plus de 1 700 aides ont été versées pour un montant global de 340 000€.

Par ailleurs, pour favoriser l'apprentissage du vélo pour les adultes afin de les former à mieux circuler en ville avec un niveau technique satisfaisant, des ateliers « vélo-école », financés par Lorient Agglomération sont organisés en partenariat avec les communes d'Hennebont et Lanester. Le dispositif « Mon école éco-mobile » est également mis en œuvre dans 5 à 6 écoles chaque année.

Enfin, l'aménagement d'abris-vélos sécurisés au niveau des embarcadères et des gares est en cours de déploiement et se poursuivra en 2023. 100 000€ ont été investis en 2022.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@aglo-lorient.fr](mailto:mbretonrobin@aglo-lorient.fr)  
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

